



Pour établir une bonne gouvernance locale et favoriser l'émergence d'une société intègre, il est essentiel d'impliquer tous les acteurs locaux (institutions, élus, autorités et associations), ont unanimement reconnu les participants à un séminaire sur le thème « Une approche inclusive pour la promotion de la bonne gouvernance au niveau local ».

Inscrite dans le cadre du projet « Consolider la capacité institutionnelle au Maroc pour renforcer l'intégralité du secteur public et l'implication des citoyens », cette rencontre était organisée, mercredi à Casablanca, par l'Institution du Médiateur du Royaume (IMR), en collaboration avec l'Instance centrale de prévention de la corruption (ICPC) et le Programme MENA-OCDE pour la gouvernance.

Plusieurs cadres de l'ICPC et de l'IMR, des représentants des administrations publiques, de la société civile, des associations du secteur privé, des médias et des experts internationaux, ont pris part à ce séminaire dont les débats ont essentiellement porté sur les moyens d'impliquer les associations par l'ICPC et l'IMR au niveau national et à l'échelle locale, l'élaboration des outils d'engagement des citoyens et principaux acteurs dans les activités de deux instances. Cet atelier a été organisé « pour avancer dans la réflexion, recueillir des recommandations et propositions ainsi que pour diffuser l'information sur notre travail », a confié à Libé Mohammed Khalid Laraichi, secrétaire général de l'ICPC.

Rappelant le partenariat de son institution avec l'IMR et l'appui de l'OCDE, ce dernier a ajouté : « On voudrait travailler en synergie parce que nous avons les mêmes objectifs par rapport à l'approche du citoyen, à savoir le rapprocher de l'administration et faire en sorte que celui-ci y trouve ses droits et ses intérêts ».

Intervenant à cette occasion, la responsable de l'Entité communication et sensibilisation de l'ICPC, Firdaous Mansour, a édifié l'assistance sur les actions entreprises par l'ICPC.

Il s'agit de la création de clubs d'intégrité en collaboration avec l'Association « Forum de la citoyenneté » et l'Académie régionale d'éducation et de formation de la région de Grand Casablanca et l'animation d'un stand commun avec le CNDH sur le thème « Mes droits, mon avenir », à l'occasion du dernier Salon du livre de Casablanca.

« A travers cette activité, nous avons proposé différentes actions pour informer, échanger et permettre aux enfants de débattre des questions qui les concernent en relation avec les droits de l'Homme et la lutte contre la corruption », a confié à Libé Firdaous Mansour.

Autre action entreprise, la tournée de marionnettes sur le thème de la corruption. Organisé en partenariat avec les Académies régionales de sept régions et la SCAC de l'ambassade de France, « ce spectacle visait à expliquer aux enfants la corruption et ses impacts dans un langage simple », a ajouté F. Mansour, précisant que cette initiative « s'est accompagnée par la distribution de bandes dessinées traduites en français et en arabe sur le thème de la corruption ».

Concernant le secteur privé, « on a eu des séminaires et ateliers de formation avec la CGEM. La deuxième action, c'est un portail de dénonciation « Stop corruption », une initiative commune

avec l'ANPME, la Coopération allemande GTZ et le ministère de la Justice».

Fulvio Fonseca du Bureau du contrôleur général (Brésil) et Oscar Roca Safront de l'Office antifraude de Catalogne ont exposé respectivement sur l'expérience des structures qu'ils représentent, dégagant des pistes d'une éventuelle coopération avec les instances marocaines actives dans ce domaine.

A ce propos, Mohamed Lididi, secrétaire général de l'IMR, avait préalablement averti qu'il était primordial que «la coopération vise des objectifs précis, notamment la réalisation des objectifs pour lesquels l'ICPC et l'IMR ont été créées. Cette coopération ne peut être réduite à des signatures et des protocoles».

Intervenant sur les réseaux sociaux, Susie Latta de la Société démocratique a estimé que les parties prenantes doivent s'intéresser à ces moyens de communication pour mieux engager les citoyens et la société civile d'autant qu'«ils permettent de partager des idées complexes et de s'exprimer ».

Pour illustrer ses propos, la Britannique a cité en exemple plusieurs sites Internet ayant permis de dénouer certaines situations ou d'avancer dans la lutte contre la corruption dans de nombreux pays.

L'assistance a par la suite eu droit à un exposé sur les expériences marocaines, suivi d'un autre sur l'implication des citoyens. Cette dernière séance s'est focalisée sur les idées concrètes à mettre en œuvre et que l'ICPC et l'IMR pourraient exploiter dans leur engagement avec la société civile, les citoyens et le secteur privé.

[Joomla SEO powered by JoomSEF](#)